



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38^{ème} session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougdwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOUGBO Nanbidou, LAGBEMA Sougle-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Pougwendé Léandre GUIGMA

Maître-Assistant en Architecture et Paysagisme
Université Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso
Chercheur associé à ALTER / LAVUE – UMR CNRS 7218
Email : guigmaleandre@gmail.com

Mahounami Solange KPOGBEMABOU

Architecte Urbaniste, Doctorante à ENSA Paris-Val de Seine
Enseignante, Université Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso
Membre du Centre de Recherche sur l'Habitat CRH / LAVUE – UMR CNRS 7218
Email : mahounami@yahoo.fr

Soumission : 18/03/2026 Instruction : 17/05/26 Publication : 15/06/2026

Résumé :

L'article traite de la question d'adaptation de la formation en architecture et en urbanisme à la dynamique populaire de développement de ces métiers, ainsi qu'aux défis des besoins croissants d'aménagements, d'infrastructures et de logements en Afrique noire francophone.

Il se fonde sur un regard réflexif de l'exercice de la profession d'architecture et d'urbanisme, en lien avec les formations dispensées à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU) sise à Lomé et à celles de l'Université Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso (U-AUBEN Bobo). La méthodologie adoptée consiste à croiser les curricula de formation en architecture et en urbanisme des deux institutions, mais également les enseignements reçus à l'EAMAU avec les enseignements dispensés à U-AUBEN Bobo en architecture et en urbanisme par les deux auteurs.

Le résultat principal de cette réflexion est que la formation d'architecte et/ou d'urbaniste « développeur » correspondrait mieux aux attentes des populations et à leurs logiques socio-culturelles.

Il ouvre la discussion sur l'avenir, à travers des pistes de réflexions et d'amélioration de la formation sur les métiers d'architecture et d'urbanisme, en proposant de moins cloisonner la formation, de la relier davantage à la pratique et à la recherche scientifique sur l'histoire, l'économie, le paysagisme et la matière

Mots clefs : formation endogène, pratique professionnelle, recherche scientifique, architecte-urbaniste développeur, Afrique noire francophone.

ARCHITECT-URBAN PLANNER AS « DÉVELOPPER » AND « BUILDER » : IDEAS FOR DEVELOPING LOCALLY-DRIVEN ARCHITECTURE AND URBAN PLANNING EDUCATION IN FRENCH-SPEAKING SUB-SAHARAN AFRICA.

Abstract

The article addresses the issue of adapting architectural and urban planning education to the grassroots dynamics of development within these professions, as well as to the challenges posed by the growing need for urban planning, infrastructure and housing in french-speaking sub-saharan Africa.

It is based on a reflective examination of the practice of architecture and urban planning, in relation to the courses offered at the African School of Architecture and Urban Planning (EAMAU) in Lomé and those at the Université Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso (U-AUBEN Bobo). The methodology adopted involves comparing the architecture and urban planning curricula of the two institutions, as well as the teaching delivered at EAMAU with that provided at U-AUBEN Bobo in architecture and urban planning by the two authors.

The main conclusion of this discussion is that training for architects and/or urban planners who act as 'developers' would better meet the expectations of the public and align more closely with their socio-cultural perspectives.

It opens up a discussion on the future, through avenues for reflection and improvement in training for the professions of architecture and urban planning, by proposing to break down the silos in training, linking it more closely to practice and to scientific research on history, economics, landscape architecture and materials

Keywords: Endogenous training, professional practice, scientific research, architect-planner-developer, french-speaking sub-saharan Africa.

Introduction

L'un des premiers établissements de formation en architecture et urbanisme en Afrique noire francophone est l'« École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme » dont l'acronyme est « EAMAU », fondée en 1976. Un demi-siècle après, des formations nationales en architecture et urbanisme sont initiées dans plusieurs États africains francophones notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali, en République Démocratique du Congo, (etc.). Malgré, une relative augmentation du nombre d'architectes et d'urbanistes, les différents ordres professionnels d'architectes et d'urbanistes, lorsqu'ils existent, peinent à faire respecter les fondamentaux de l'exercice de leur profession. De nos jours, mus par la mondialisation et le lobbying des industriels et de la filière du ciment (A. Choplin, 2021), la plupart des architectes africains francophones reproduisent des modèles déconnectés des savoirs constructifs locaux et des dynamiques dominantes d'organisation des acteurs et de production d'espaces (L. Guigma, 2017b ; D. Boustien, 2026 ; D. Miet, 2024). Les pratiques constructives en lien avec les matériaux locaux appropriés (R. Srulz, K. Mukerji, M. Klein, 1997), les sites et édifices patrimoniaux (L. Guigma 2017a, 2003) ou encore avec les principes de rafraîchissement passif (D. F. Kéré, E. Giani, 2010 ; W. Dabiré et al., 2023 ; O. Vandermeeren, 2020 ; D. Wright, 2006) demeurent peu documentées et non centrales dans les enseignements en architecture et en urbanisme en Afrique noire francophone.

Comment adapter la formation à la dynamique populaire de développement de l'architecture et de l'urbanisme, ainsi qu'aux défis des besoins croissants d'aménagements, d'infrastructures et d'habitat en Afrique ?

En matière de formation aux métiers d'architecture et d'urbanisme en Afrique noire francophone, les recherches prônent le lien à développer entre la formation et la recherche scientifique (EAMAU, 2026), entre la recherche et l'industrialisation (M. T. Masinda, 2006), ou encore entre la formation théorique et pratique (RÉSIMVA, 2025). Mais très peu de réflexions développent la perspective opérationnelle du triple croisement entre formation, pratique professionnelle et recherche scientifique, dans les métiers de l'architecture et de l'urbanisme. D'autres réflexions et productions scientifiques explorent l'introduction de thématiques innovantes dans la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme notamment le lien avec la santé mentale (J. Tantchou, et. al., 2022), l'architecture des paysages (C. Duncan 2022), l'urbanisme organique (D. Miet, 2024) ou les questions humanitaires (L. Guigma, 2026).

L'hypothèse d'une formation d'architecte « constructeur » ou d'architecte-urbaniste « développeur » est ainsi posée. Cette formation pratique correspondrait mieux aux attentes des populations et à leurs logiques, plus orientées vers le besoin à satisfaire que vers le processus réglementaire suivant un modèle normatif et déterritorialisé. Il semble que l'architecte « concepteur », cantonné aux études architecturales et au suivi de la conformité architecturale des travaux, est un modèle qui n'a pas été suffisamment soumis à maturation avant d'être imposé à l'Afrique, avec des normes et des procédures issues de la colonisation. Cette formation d'architecte « concepteur » héritée du monde occidental, semble en crise présentement, en France (G. Abadia, 2020 ; M. Retbi, 2020). Ce modèle d'exercice professionnel qui régit pourtant toute la réglementation de la construction et de la profession d'architecte représente moins de 10% du marché des constructions en Afrique. De ce fait, l'architecte africain demeure un professionnel élitiste et frustré, qui laisse malgré lui, son champ d'intervention à des maçons et à des entrepreneurs peu enclins au professionnalisme, qui dominent largement le champ des acteurs de la construction en Afrique subsaharienne. Cela a pour corollaire des « signatures de complaisance » d'architectes n'ayant pas conçu les projets qu'ils signent ou la pratique informelle d'architecte-développeur qui livrent des projets construits clé en main, pratique non reconnue, tolérée ou énergiquement sanctionnée, selon les ordres nationaux d'architectes.

Après avoir présenté l'approche méthodologique, cet article étudiera la pertinence de l'hypothèse de l'architecte-urbaniste-développeur, avant d'ouvrir la discussion sur le décloisonnement de la formation en architecture et en urbanisme en Afrique.

1. Approche méthodologique

Cet article exploite un corpus documentaire d'œuvres et d'ouvrages sur l'architecture et la philosophie en Afrique ainsi que sur l'observation critique de la pratique et l'enseignement des métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Les matériaux disponibles exploités sont les curricula de formation en architecture et en urbanisme de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU) des années 2000, croisés avec les curricula de 2025 de l'EAMAU et l'Université Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso dont l'acronyme est « U-AUBEN-Bobo ». La méthodologie se fonde sur un regard réflexif de l'exercice de la profession d'architecture et d'urbanisme, en lien avec les formations reçues à l'EAMAU puis présentement à l'EAMAU et l'U-AUBEN-Bobo. Elle croise donc le double regard de deux architectes - urbanistes praticiens, formés à l'EAMAU et cumulant plus de vingt années d'expérience professionnelles, avec celui de deux enseignants-chercheurs en architecture et en urbanisme, tous deux intervenant à U-AUBEN-Bobo suivant la méthode de la « participation observante » de S. Bastien (2007, p.127).

L'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) a ouvert ses portes en 1976 et forme principalement en licence et master d'architecture, d'urbanisme et de gestion urbaine. C'est un Institut inter-États regroupant 15 pays d'Afrique Noire Francophone, sis à Lomé au Togo. Suite à une réforme de former des architectes-urbanistes combinés, quatorze promotions d'architectes-urbanistes sont sortis entre 2001 et 2015. La formation diplômante séparée d'architecte ou d'urbanisme est actuellement en vigueur, tout comme à la création de l'EAMAU. Au conseil d'administration de janvier 2026, l'EAMAU a été autorisée à ouvrir une École doctorale.

L'Université Aube Nouvelle (U-AUBEN) a ouvert la filière architecture en 2014, suivie de la filière urbanisme en 2023, au sein d'une université qui existe depuis 1992. Ses premiers étudiants ont été diplômés en licence en architecture, en master en architecture et en licence en urbanisme respectivement en 2019, en 2021 et en 2025 (L. Guigma, 2026, p.120), sur le Campus de l'Université Aube Nouvelle, sis à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

Deux notions théoriques sont convoquées pour nourrir la réflexion sur le sujet : la notion de « développement endogène » de J. Ki-Zerbo (2012, 2007) et celle de « communauté terrestre » de A. Mbembé (2023). Le « développement endogène », d'après J. Ki-Zerbo est « une stratégie de développement qui s'articule autour de l'actualisation ou de la mise en valeur de ce que l'on a, de ce que l'on est et de ce que l'on veut devenir » (O. Deshommes, 2014, p. 20). La « communauté terrestre », c'est le titre de l'essai du philosophe A. Mbembé (2023) qui amène à penser une écologie globale en posant la question de la nécessité, de la possession, de l'identité et du partage.

En mobilisant les concepts de « développement endogène » de J. Ki-Zerbo (2012, 2007) et de « communauté terrestre » de A. Mbembé (2023), des pistes de réflexions sont proposées pour moins cloisonner la formation, la pratique et la recherche sur le métier d'architecture et d'urbanisme, y compris dans la représentation graphique et la sémantique. Le lien entre formation, pratique et recherche invite à changer les paradigmes de la formation, en la reliant davantage à la pratique et à la recherche en architecture et urbanisme.

2. Vers une formation pratique d'architecte - urbaniste « développeur » et « constructeur »

2.1. Des architectes et urbanistes insuffisants, mais non consultés.

Le fait de concevoir une architecture par un Africain ou sur un territoire africain, ne suffit pas à produire une « architecture africaine ». Les villes précoloniales d'Afrique noire avaient une architecture assez homogène, bien qu'ayant des configurations spatiales spécifiques (J. Igué, 2008). Puis, à partir des nouveaux centres-villes coloniaux, les villes d'Afrique noire se sont développées suivant une morphologie duale. D'une part, des quartiers administratifs centraux ainsi que des nouvelles centralités urbaines constituées d'activités tertiaires et de zones résidentielles de standing sont conçues majoritairement par des architectes et urbanistes pour le compte de l'Etat, de sociétés privées ou de particuliers. D'autre part, la composante majoritaire de la plupart de ces villes est formée de quartiers populaires, dont certains sont considérés comme informels, c'est-à-dire aménagés par les populations elles-mêmes avec l'aide de maçons, sans l'accord de l'administration et sans l'intervention d'architectes et d'urbanistes. Les villes contemporaines d'Afrique noire sont donc le reflet du malaise, voir du mal-être qu'éprouvent les architectes et urbanistes africains, vis-à-vis du fait architectural et urbain. À dominante informelle, les villes d'Afrique subsahariennes se développent avec une faible intervention d'architectes et d'urbanistes. En réalité, le nombre d'architectes nécessaire à la construction de ces villes en Afrique est insuffisant. À titre illustratif, en nous référant aux tableaux annuellement publiés par les ordres nationaux des architectes, au Burkina Faso, le ratio nombre d'architecte par habitant est estimé en 2026 à un architecte pour 82.000 habitants tandis qu'au Bénin, ce ratio est d'un architecte pour 60.000 la même année. Hors de la zone d'Afrique Noire francophone, l'Afrique du Sud, enregistre un ratio d'un architecte pour 35.000 habitants, le Maroc compte un architecte pour 7.400 habitants et la Tunisie dénombre un architecte pour 5.000 habitants. Tous ces ratios demeurent faibles par rapport à la moyenne européenne qui est d'un architecte pour 1500 habitants.

Cela démontre bien que les architectes et urbanistes d'Afrique noire francophone sont à la fois peu nombreux et peu consultés par les « faiseurs de ville » (M. Gérardot, 2007, E. Dorier-Apprill et P. Gervais-Lambony, 2007). De plus, on observe dans le monde, une mutation du métier d'architecte « concepteur » vers celui d'architecte « développeur ».

2.2 Architectes « développeurs » : une mutation mondiale du métier d'architecte et une pratique africaine précoloniale

Pour faire face à la raréfaction des commandes publiques et au désengagement des Etats, le métier d'architecte-développeur s'est organisé à partir des années 2000, aux Etats Unis et en Europe, en lien avec les mutations profondes opérées dans le secteur de l'immobilier et de l'informatique, avec des projets de plus en plus complexes (C. Trétout, in Batiactu, 2025). Ce nouveau métier consiste à une hybridation de la fonction classique de conception de l'architecte avec celle de la mobilisation des ressources financières et de la réalisation technique que constitue le développement, suivant une approche interdisciplinaire. Bien que le terme « architecte » soit privilégié dans la terminologie « architecte-développeur », il s'agit en réalité de la prise en compte globale du projet d'aménagement, de conception et de construction au-delà du bâtiment, c'est-à-dire depuis le choix de site, la définition du programme urbanistique, puis architectural, la conception urbaine et architecturale, le financement, les aménagements urbain et paysager, la viabilisation, la construction bâtie, l'équipement et l'aménagement intérieur.

Cette forme de mutation de la profession d'architecte « concepteur » à architecte « développeur » s'est accentuée après la crise de 2008 en Europe et aux Etats Unis. Elle s'est étendue en Asie et au Moyen Orient, particulièrement à Dubai. En effet, Dubai est dominé par des géants du développement qui emploient en interne un nombre considérable d'architectes qui gèrent l'aménagement et la construction de quartiers entiers (P. de Charentenay, 2016). En réalité, l'architecte « développeur » renvoie à la figure de l'architecte-maître d'œuvre médiéval, qui concevait et construisait simultanément (L. Meyer, 2021).

Il fait également écho aux architectures africaines précoloniales avec ses maîtres-maçons ou maçons spécialisés qui étaient en réalité des architectes « constructeurs », qui concevaient et réalisaient leurs œuvres (A. Cissé 2016). Bien que les savoir-faire des maîtres-maçons soient transmis de père en fils, ces savoirs demeuraient partagés au sein des communautés, car les constructions étaient réalisées par les bras valides de la communauté.

Sur le plan technique, sans tenir compte des considérations économiques, l'architecte « développeur » est en phase avec la pratique africaine précoloniale de l'architecture et de la construction. Néanmoins sa forme d'expansion mondialisée et libérale ne semble pas la mieux adaptée aux réalités et aux besoins de l'Afrique noire francophone, au regard des dynamiques locales en cours.

2.3 Des dynamiques locales en Afrique noire francophone en faveur des architectes-urbanistes « constructeurs »

Sur le plan architectural, des formes de conception incrémentale qui lient pratique et recherche sont déjà expérimentées en Afrique Noire francophone comme l'indiquent les figures suivantes qui illustrent une architecture moderne inspirée d'objets utilitaires traditionnels locaux.

Figure 6 : Vue sur la toiture Bibliothèque de l'école de Gando de F. Kéré



Source : <https://www.archdaily.cl/cl/02-179418/en-construccion-biblioteca-escolar-en-gando-kere-architecture>

Figure 7 : Puit de lumière de la grande mosquée de Dioulassoba réhabilitée



Source : S. Guigma, 2019

La figure 1 présente le cas de la bibliothèque de Laongo de l'architecte burkinabé F. Kéré, réalisée avec des jarres de terre, objets utilitaires traditionnels, transformés en puits de lumière posés sur la toiture. Cette technique est inspirée de l'architecture traditionnelle gourounsi et bobo, visible sur la figure 2 présentant la toiture de la mosquée de Dioulassoba, construite il y a plus de cent ans. J. Ki-Zerko, (2007, p. 29) affirme que « l'école africaine actuellement ne part pas suffisamment des besoins des sociétés africaines dans la sphère du vivre, du survivre et des raisons de vivre ». Cette déclaration invite à un décentrement occidental en vue d'une meilleure réponse et adaptation de la formation aux besoins locaux mais contemporains des sociétés africaines.

À ce propos, plusieurs architectes ne se contentent plus de concevoir des projets architecturaux et de confier leur exécution à des entreprises. Ils se positionnent en tant que développeur qui conçoit, financent et réalisent leur œuvre conçue. Cette forme d'exercice encore marginale en Afrique, est celui qui domine le secteur de l'immobilier à Dubai. C'est aussi le cas des Ivoiriens Guillaume Koffi et Issa Diabaté de Côte d'Ivoire, du Sénégalais Pierre Atépa Goudiabi au Sénégal ou encore du Burkinabé Francis Kéré, avec ces premiers chantiers tel que l'école de Gando construite entre 1999 et 2001 avec la contribution des communautés locales. Ainsi, les choix conceptuels théoriques et virtuels se poursuivent, se discutent, s'ajustent et se confirment tout au long du processus de création et d'engendrement de l'œuvre sur le terrain. Mais la recherche et la mobilisation des financements des projets des architectes développeurs demeurent un handicap, selon G. Koffi (2023)⁷⁸.

L'architecte Mbacké Niang n'est pas seulement un concepteur de projets architecturaux ; il a inventé et breveté des objets architecturaux ou des composants du bâtiment contextualisés. De la fenêtre ouvrant à la sénégalaise en passant par des brise-soleils capteurs solaires, des claustras MBN ou encore des briques autobloquants MBN, l'architecte/inventeur pense ces objets et les intègre à ces conceptions architecturales. Mais ces composants n'attendent qu'à être industrialisés et mis à la disposition des constructeurs en Afrique. En Afrique noire francophone, la formation en architecture et en urbanisme gagnerait à être orientée davantage vers la conception et la construction d'espaces avec des matériaux locaux, recyclés ou (ré)adaptés aux usages modernes comme c'est le cas des logements sociaux à Benchicao ou au Ksar de Tafilalt, en Algérie (H. Melkia, 2026). En Afrique anglophone, le Nigéria s'illustre comme pionnier dans la transformation des déchets plastiques en matériaux de construction à l'instar de briques et de pavés. De même, l'Afrique du Sud introduit jusqu'à 90 à 95% de taux de matériaux recyclés dans la fabrication des fers à béton (WSP Green by design, 2025).

Au Burkina Faso, les habitants auto-promoteurs, engagés dans la construction de leur logement à Ouagadougou semblent plus attentifs aux conseils des maçons ou tâcherons qu'aux avis et consignes des architectes ou ingénieurs. Sans remettre en cause les compétences techniques avérées des professionnels, certains autopromoteurs semblent être portés par une autocensure qui consiste à croire que les conseils des techniciens de la construction ne sont à leur portée ou incompatibles avec la taille de leurs projets jugés insignifiants. De même, les enquêtes réalisées dans le cadre des études du *dispositif d'assistance à l'autoconstruction* (L. Pierre Louis, L. Guigma, 2010) ont révélé que les autopromoteurs affichent une grande méfiance vis-à-vis des demandes de prêts auprès des institutions financières. Ils préfèrent directement épargner en confiant périodiquement leur argent à des fournisseurs de matériaux de construction, jusqu'à atteindre le montant nécessaire pour se faire livrer une quantité de matériaux nécessaire pour la réalisation d'une partie d'ouvrage. D'où la confirmation de l'importance accordée aux valeurs de confiance et de proximité par les citoyens ordinaires au détriment de l'appropriation des savoirs techniques mondialisés (L. Guigma, 2017b, p. 468).

Cela révèle également l'importance du lien entre les autopromoteurs et le constructeur maçon. Ce dernier n'est pas choisi selon son diplôme mais selon ces compétences confirmées par la parenté, le bouche-à-oreille avec des références identifiables à travers des œuvres achevées (Choplin, 2020, p. 150). Il n'est pas rare que le chantier soit le lieu où de nombreux maîtres d'ouvrages particuliers, saisissent le projet dans son entièreté surtout sur les questions de proportion et d'ergonomie de l'espace. L'architecte ou l'urbaniste-développeur réunit à la fois les qualités conceptuelles et de réalisation, le rendant socialement plus proche, plus accessible et plus compréhensible par ses clients.

⁷⁸ Témoignage de l'architecte-développeur Guillaume Koffi à la table-ronde sur le thème « L'architecture, les matériaux locaux, les adaptations aux changements climatiques et l'urbanisation galopante en Afrique de l'Ouest » au colloque international sur l'architecture en Afrique de l'Ouest, tenu à Cotonou le 22 novembre 2023.

L'architecture n'est pas seulement un résultat mais un processus qui lie le concepteur au bénéficiaire à travers une œuvre pas seulement virtuelle mais à construire. Ainsi la qualité de la relation est toute aussi importante que l'œuvre elle-même, d'où la nécessité de valeurs vécues et conceptuelles partagées.

3. Discussion et ouvertures : décroisonner la formation, la pratique et la recherche sur les métiers d'architecture et d'urbanisme

La perspective de décroisonnement de la formation en architecture et en urbanisme ouvre également à l'intégration de notions et de connaissances peu développée présentement dans les curricula de formation. Le nouveau triptyque formation, recherche et pratique dont il est question vise la formation intégrale au sein d'une « cité éducative » (J. Ki-Zerbo, 1990, p. 107 où l'éducation est à la fois un droit et un devoir pour tous.

Pour ce qui concerne spécifiquement l'architecture et l'urbanisme, cela ouvre à une fusion des notions de maîtrise d'ouvrage centré sur celui qui commande et finance les travaux, de maîtrise d'œuvre autour de celui qui conçoit et dirige les travaux, puis de maîtrise d'usage ouvert sur les capacités des usagers et des habitants à transformer et à exploiter les espaces selon leurs besoins.

Une formation académique en lien permanent avec la recherche, permet non seulement de documenter et de capitaliser les savoirs empiriques mais aussi d'y puiser des ressources méthodologiques, historiques et conceptuelles. À ce propos, l'exemple du Centre International de la Construction en Terre dont l'acronyme est CRAterre est édifiant, car il « renouvelle sans cesse ses objectifs, en s'enrichissant grâce aux interactions permanentes entre recherches et expériences de terrain » (CRAterre, 2025, p. 9).

La recherche en architecture et urbanisme ancrée dans son contexte, est indissociable d'une approche sémiologique des concepts et notions. Aussi, cette contextualisation de la recherche peut se prolonger aux matériaux, aux paysages, aux savoirs-constructifs, à la modélisation numérique en 3D des matériaux et des projets à différentes échelles. De manière éthique et pratique, cette recherche devrait promouvoir l'application et la codification d'un droit à la ventilation naturelle du bâtiment et de la ville d'où un « urbanisme éolien » surtout pour les milieux tropicaux (A. Perrau 2022, p.121), en lien avec les principes de l'architecture vernaculaire africaine. Mais sur le terrain, les seules écoles de formation en architecture du paysage sur le continent africain sont présentes en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie) ou en Afrique anglophone (C. Duncan 2022) et absentes de l'Afrique noire francophone.

Enfin, la formation et la recherche scientifique doivent nourrir et se construire par la pratique à travers de nouveaux modèles urbains à expérimenter sur le terrain, à petite échelle, des chantiers-écoles avec des artisans et des constructeurs, des expérimentations alliant paysagisme et pharmacopée traditionnelle, etc. A ce titre, les travaux de A. Azoulay (2021, p. 2) sur les « communautés de fabri »⁷⁹ sont édifiants sur les savoirs-faires communautaires. Aussi, pour certains projets, la construction ou l'aménagement en grande nature pourrait être à la fois la finalité et le processus de co-conception/co-production, auxquels participerait tous les acteurs de manière empirique, en mettant en exergue les principes de l'écologie et du recyclage des matériaux, sous la coordination des architectes et/ou des urbanistes selon le type de projet. Cette pratique participerait à l'auto-relèvement des communautés vulnérables en cas de crises humanitaires (L. Guigma, 2026). Elle permettrait également de faire le lien avec l'industrialisation à l'image du mouvement du Bauhaus, école d'art, d'architecture et de design la plus influente du 20^e siècle, fondée par W. Gropius en Allemagne ou encore l'architecture moderne de l'Ecole de Chicago (1880-1910). Ainsi certains projets en cours d'architectes « développeurs » deviendraient des chantiers-écoles.

⁷⁹ « Fabri » fait référence au personnage du « homo faber » à savoir l'idée que les humains établissent leur monde à travers leur activité, au-delà du besoin de gagner leur vie par le travail. La référence à l'« homo faber » est empruntée à Hannah Arendt qui différencie le travail (work) du labeur (labor) et de l'action politique qui constituent la condition humaine (ibid., p.13).

Conclusion

Cet article porte sur le triple enjeu de formation, de recherche et d'exercice des professions d'architecture et d'urbanisme en Afrique Noire francophone. Dans une perspective d'adaptation de la formation à la dynamique populaire et aux besoins de la majorité de la population, cet article soutient une formation globale d'architecte et d'urbanistes « développeurs » ou « constructeurs ». Il invite à un décroisement de la formation académique et au triptyque formation-recherche-pratique en s'ouvrant sur des notions endogènes comme celles d'un « urbanisme éolien » promouvant le droit à la ventilation naturelle des bâtiments et de la ville (A. Perrau, 2022).

L'hypothèse d'une formation d'architecte - urbaniste « constructeur » ou d'architecte - urbaniste « développeur » en remplacement ou en complément de l'architecte - urbaniste « concepteur » s'est avérée pertinente, mais à nuancer. Contrairement à la logique d'architecte - urbaniste « promoteur » ou « développeur » qui consiste à concevoir, financer et réaliser l'œuvre conçue, la formule qui conviendrait le mieux dans un premier temps en Afrique noire francophone, est celle d'architecte - urbaniste « constructeur » ou « entrepreneur » qui consiste à concevoir et réaliser les œuvres avec des moyens financiers mobilisés par le maître d'ouvrage.

Dans cette perspective, l'ancrage par les matériaux régénératifs et localement disponibles devient un outil conceptuel et non une performance mesurable au service d'un label. Ainsi, l'expression architecturale et urbanistique redevient une qualité relationnelle contextualisée, inscrite, dans un rapport au vivant et au collectif.

C'est une invite à repenser l'enseignement et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme, en recherchant des concepts et notions fédératrices qui traversent les arts, tout en préservant un ancrage dans leur contexte. Ainsi, de l'espace extérieur apprivoisé à l'enveloppe bâtie, du design, à l'urbanisme en passant par l'architecture, c'est le même esprit qui guide et nourrit la démarche conceptuelle. Seules les échelles changent.

Références Bibliographiques

ABADIA Gérard, 2020, « Former des architectes, pour quoi faire ? », *L'enseignement du projet en danger* Bulletin n°56, 2e trimestre 2020, Société Française des Architectes, pp. 45-46

BATIACTU 2021, « Les évolutions du métier d'Architecte », Webdoc Épisode 6, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=bdh9ZeGh2Uk&t=23s>, consulté le 20 mars 2026

BOUSTEN Dag, 2026 « Rencontre avec les professionnels de l'architecture » In *Archive traditionnelle*, URL : https://www.tiktok.com/@archivevoice_traditional/video/7637943209766817031?r=1&t=ZS-96EUDzZPFFI, consulté le 11 mai 2026

CARON Michel, 2023, « Devenir Urbaniste en Afrique », in *Villes en développement*, Juillet 2023 / n°117

DUNCAN Carey, 2022 « L'enseignement en architecture de paysage en Afrique », *Projets de paysage* Hors-série | 2022, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/28082>, mis en ligne le 05 juillet 2022, consulté le 07 avril 2026.

CHOPLIN Armelle, 2021, *Matière grise de l'urbain. La vie du ciment en Afrique*, Genève, Métis Presses, 252 p.

AZOULAY Ariella, 2021, « Droits au monde ». *Trouble*, Musée Théodore Monod de l'IFAN, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03372286>, consulté le 14 janvier 2025

BASTIEN Soulé, 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales » in *Recherches qualitatives* – Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140

CISSE Abdoulaye, 2016 « Quelle perception de l'architecture traditionnelle africaine aux yeux de la nouvelle génération ? » Terra Lyon 2016, Actes du colloque Terra 2016, CRATerre, URL : https://www.craterre.hypotheses.org/files/2018/05/Terra-2016_Th-5_Art-185_Cisse.pdf consulté le 20 mars 2026

CRATerre, 2025, *Centre international de la construction en terre*, Pôle habitat, 39 p.

CHOPLIN Armelle, 2020, *La vie du ciment en Afrique. Matière grise de l'urbain*. Genève, Éditions MetisPresses, 251 p.

DABIRÉ Walter et al., 2023, *Guide sur le rafraîchissement passif*, GGGI, 27 p.

DE CHARENTENAY Pierre, 2016, « Les Emirats arabes unis : des gratte-ciel sur le sable », ETVDES, Revue de culture contemporaine, URL : <https://www.revue-etudes.com/article/les-emirats-arabes-unis-des-gratte-ciel-sur-le-sable/17483>, consulté le 20 mars 2026

DESHOMMES Oriol, 2014, *Le développement endogène : le cas d'haïti : de 2000 à 2010* L'Harmattan, 298 p.

DORIER-APPRILL Elisabeth, GERVAIS-LAMBONY Philippe, *Vies citadines*, Paris, Belin, collection Mappemonde, 2007, 267 p.

EAMAU, 2026, « 43^e Session Ordinaire du Conseil d'Administration de l'EAMAU. Nouvelles orientations stratégiques » URL : <https://www.eamau.org/?p=4350>, consulté le 20 mars 2026

GERARDOT Maie, 2007, « Faiseurs de ville », in *EspacesTemps.net*, mis en ligne le 24 juillet 2007, URL : <https://www.espacestems.net/articles/faiseurs-de-ville/>, consulté le 20 mars 2026

GOUDIABY PIERRE Atépa, 2025, *50 ans d'architecture*, L'Harmattan Sénégal, 124 p.

GUIGMA Pougwendé Léandre, 2026, « Intégrer l'urgence de la prise en charge des populations vulnérables et déplacés internes dans les aménagements architecturaux et urbains au Burkina Faso : collaborations et intérêt des acteurs académiques et professionnelle, *Revue Habitat et villes durables*, Vol.2 N° 2, Décembre 2025, pp. 118-132

GUIGMA Pougwendé Léandre, 2017a, « Symbolique architecturale de Tiébélé et matériaux utilisés », in Simporé Lassina (dir.), *La cour royale de Tiébélé au Burkina Faso*, Institut du Patrimoine Wallon, 56 p.

GUIGMA Pougwendé Léandre, 2017b, *Vivre dans le non-loti de Ouagadougou : Processus de marchandages fonciers entre citoyens, chefs traditionnels et autorités publiques*, Thèse de doctorat en études urbaines, aménagement et urbanisme, Paris 8, 513 p.

GUIGMA Pougwendé Léandre, 2003, *Réhabilitation urbaine et patrimoniale de Sya, noyau originel de Bobo-Dioulasso*. Mémoire d'architecte-urbaniste DEIAU, Lomé, EAMAU, 204 p.

KÉRÉ Diébédou Francis, Giani Esther, 2010, *Diébédou Francis Kéré. Fare architettura in Africa*. Ediz. Bilingue, ed. Foschi, 96 p.

IGUÉ John, 2008, *Les villes précoloniales d'Afrique Noire*, Karthala, 228 p.

KI-ZERBO Joseph, 2012, *Réflexions sur le développement*. Ouagadougou, éd. Fondation Joseph Ki-Zerbo pour l'histoire et le développement endogène de l'Afrique, 185 p.

KI-ZERBO Joseph, 2007, *Repères pour l'Afrique*, Panafrica, 555 p.

KI-ZERBO Joseph, 1990, *Eduquer ou périr*, UNICEF, 128 p.

NEUFERT Ernest, 2021, *Les éléments des projets de construction* - 11e édition, Dunod, 648 p.

MASINDA Mambo Tabu, 2006, « Les collaborations université-industrie en Afrique » *JHEA/RESA* Vol. 4, No. 3, 2006, pp. 55–68

MELKIA Hacene, 2026, Sustainable construction of social housing in Africa, Communication au World Urban Forum – WUF 13 Baku – Azerbaijan 2026, 23 p.

MIET David, 2024, « L'urbanisme organique comme méthode », Retranscription de la conférence du 18 janvier 2024 à l'Institut de France (Paris), *Organic Cities* URL : <https://papers.organiccities.co/l-urbanisme-organique-comme-methode.html>, consulté le 25 février 2026

MBEMBE Achille, 2023, *La Communauté terrestre*, Paris, éd. La Découverte, 2023, 208 p.

MEYER Lyse, 2022, « L'architecte comme maître d'œuvre : Histoire de la profession », URL : <https://www.schemmer.com/history-architect-master-builder/>, consulté le 20 mars 2026

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, 2010, *Dispositif d'assistance à l'autoconstruction des logements*, rapport définitif, ICI-Agence Perspective, 202 p.

PERRAU Antoine, 2022, *Ventilation naturelle en milieu tropical*, Ter'la, 178 p.

RETBI Michel, 2020, « L'architecture une « simple » pratique », *L'enseignement du projet en danger*, Bulletin n°56, 2e trimestre 2020, Société Française des Architectes, pp. 19-22

RÉSIMVA, Think Africa City, 2025, « Formules de qualification et d'intégration aux Ordres des urbanistes, les professionnels issus des parcours intra-disciplinaires à l'urbanisme comme la planification et la gestion urbaine ». *Guide Pédagogique 01 : Le corps des métiers de l'urbanisme*, 112 p.

SRULZ Roland, MUKERJI Kiran, KLEIN Michel, 1997, *Matériaux de constructions appropriés. Un catalogue de solutions potentielles*, ed. SKAT, CRAterre, 462 p.

TANTCHOU Josiane (et.al.), 2022, RUSH Réseau architecture et urbanisme pour le bien-être et la santé mentale en Afrique, *NEWSLETTER* 2022.

VANDERMEEREN Odile et al., 2020, *Construire en terre au Sahel aujourd'hui*, éd FACT Sahel +, 130 p.

WRIGHT David, 2006, *Manuel d'architecture naturelle*, Parenthèses, 252 p.

WSP Green by design, 2025, « Sustainable materials » EThekweni Housing Typologies, Report of Sustainable Materials URL :

<https://www.durban.gov.za/uploads/0000/6/2025/10/02/sd-report-on-sustainable-building-material.pdf>, consulté le 25 février 2026